Le gouvernement plaide pour ses nombreux dispositifs de reconversion

« Comment le gouvernement mise sur les reconversions pour éviter la casse sociale ». titre Les Echos, détaillant les nombreux dispositifs sur lesquels il compte. Il aura fallu la crise du Covid pour que les partenaires sociaux, soutenus par le ministère du Travail, accouchent d'un dispositif collectif de reconversion entre une entreprise qui doit réduire ses effectifs et une autre en mal de main-d'œuvre. Et ce, sans passer par la case Pôle emploi. Sur le papier, Transco a tout pour séduire, estime le quotidien, et le gouvernement mise beaucoup dessus pour limiter la casse sociale, malgré une certaine complexité. « Une belle usine à gaz », a récemment raillé Geoffroy Roux de Bézieux. Car comme nombre d'observateurs, note Les Echos, le patron du Medef, dont l'organisation a pourtant signé l'acte de naissance de Transco, doute que cela fasse mouche dans les TPE-PME. Elisabeth Borne attend de voir pour corriger le tir, mais elle reste convaincue : sans base légale à ce jour, ce nouvel outil survivra à la crise. Le ministère s'apprête à lancer un deuxième appel à manifestation d'intérêts. La Rue de Grenelle a également ouvert le FNE aux reconversions au sein d'une même entreprise. Dans la foulée de l'accord signé sur ce sujet avec l'opérateur de compétences paritaires du secteur de l'industrie, dix conventions nationales ont été conclues avec les dix autres opérateurs. Les entreprises ne manquent pas d'outils pour la reconversion de leurs salariés, tous bien dotés. A ceci près que tout cela est un peu nouveau et pas forcément très maniable, juge Les Echos. Ainsi Jérôme Gonon (Mobiliwork) prêche pour le prêt de main-d'œuvre temporaire, plus simple et bientôt plus avantageux quand la couverture de l'activité partielle aura diminué. Sans attendre un bilan prévu en juin, Elisabeth Borne a indiqué que les assouplissements accordés avec la crise seraient prolongés une deuxième fois, jusqu'à fin décembre. (Les Echos, p.25)